



Lac Sergent

VILLE DE LAC-SERGENT

1466 chemin du Club Nautique, Lac- Sergent, Qc G0A 2J0

T : 418 875-4854 F : 418 875-3805

*ÉTAT DE LA
SITUATION
FINANCIÈRE
2013*

**RAPPORT DU MAIRE
MONSIEUR DENIS RACINE**

18 NOVEMBRE 2013

En vertu de l'article 474.1 de la Loi des cités et villes, le maire doit, au moins quatre semaines avant l'adoption du prochain budget, faire rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil.

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2013 sur la situation financière de la Ville. Il représente un moment privilégié pour faire le bilan des actions du Conseil municipal à l'aube d'un nouveau mandat.

1. États financiers 2012

Le rapport financier vérifié sous la direction de monsieur Sylvain Potvin, comptable agréé, de la firme Bédard et Guilbeault, est une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2012. L'année financière 2012 s'est donc soldée par un surplus de recettes sur les dépenses de 337 162 \$, duquel nous y avons puisé 199 119\$ afin de balancer le budget 2013, ce qui nous laisse un surplus accumulé non affecté à 140 585 \$, lequel est plus amplement expliqué au tableau ci-après :

RECETTES	RÉEL 2012	BUDGET 2012
- Taxes	658 452 \$	657 437 \$
- Quotes-parts	0 \$	0 \$
- Autres recettes de source loc.	123 331\$	9 228 \$
- Transferts	291 869 \$	229 503 \$
- Services rendus	113 957 \$	101 642 \$
- Imposition de droits	50 155 \$	33 500 \$
- Amendes, intérêts, etc.	7 229 \$	3 661 \$
- TOTAL	1 244 993 \$	1 034 971 \$
DÉPENSES		
- Administration gén.	195 001 \$	221 994 \$
- Sécurité publique	132 639 \$	136 977 \$
- Transport	220 066 \$	217 743 \$
- Hygiène du milieu	213 023 \$	165 001 \$
- Santé et bien-être	461 \$	
- Aménagement, urb et dév.	57 408 \$	73 788 \$
- Loisirs et culture	86 221 \$	99 736 \$
- Frais de financement	3 012 \$	4 526 \$
- TOTAL	907 831 \$	919 765 \$
AFFECTATIONS		
- Surplus non affecté	140 585 \$	
- Surplus affecté ET		
- Réserve financière et fonds rés.	(196 293) \$	1 250 \$
- Activités d'investissement	284 \$	(7 676 \$)
-Surplus (déficit) de l'exercice	337 162 \$	

2. Indicateurs de gestion 2012

Notre Ville participe, avec le gouvernement du Québec, à la production d'indicateurs de gestion, tel que requis par le ministère des Affaires Municipales. Ces données sont publiques.

	2012	2011	2010
TRANSPORT ROUTIER			
VOIRIE MUNICIPALE			
Coût par kilomètre de voie	4 867 \$	3 825 \$	3 622 \$
ENLÈVEMENT DE LA NEIGE			
Coût par kilomètre de voie	3 438 \$	3 320 \$	2 992 \$
SANTÉ FINANCIÈRE GLOBALE			
- % de l'endettement total net à long terme			5,58%
- % du service de la dette			0,21%
RESSOURCES HUMAINES			
- Effort de formation par employé	5 h	2 h	6,67 h
- % du coût de formation /rémunération totale	1.81 %	0.47 %	1,52%
SÉCURITÉ PUBLIQUE			
- Coût de la sécurité incendie par 100\$/évaluation	0.06 \$	0.07 \$	0.07 \$
HYGIÈNE DU MILIEU			
- Coût de la cueillette des déchets domestiques /résidence	82.57 \$	78,70 \$	75,05 \$
LOISIRS ET CULTURE			
- Coût des activités culturelles / habitant	7.73 \$	7.01 \$	6,20 \$
- Coût des activités récréatives /habitant	151.77 \$	141,77 \$	186,50 \$

3. Engagement de crédits

La ville est liée par des contrats et engagements qui se détaillent comme suit :

	2013	2014	2015
- Enlèvement de la neige	91 000 \$	95 000 \$	
- Cueillette des ordures	16 720 \$	16 512 \$	
- Site d'enfouissement	16 078 \$	16 178 \$	
- Collecte sélective	13 717 \$	2 600 \$	
- PGMR	652 \$	640 \$	
- Matières organiques		11 309 \$	
- Collecte des boues septiques	23 000 \$	23 000 \$	
- Incendie	52 010 \$		
- MRC	42 179 \$		
- Évaluateurs	15 844 \$		
- Sécurité publique	83 399 \$	93 765 \$	
- Ville de Ste-Catherine	9 747 \$	9 747 \$	9 747 \$
	364 910 \$	268 751 \$	9 747 \$

Rapport du vérificateur

La vérification comptable confirme la conformité aux principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

Programme triennal d'immobilisations

Le dernier programme triennal d'immobilisations, adopté en décembre 2012, prévoyait des immobilisations de 2 098 115 \$ échelonnés comme suit :

2013	658 809\$
2014	255 649\$
2015	1 183 657\$

La programmation des années 2014-2015-2016 sera déterminée lors de l'adoption du budget 2014.

LISTE DES CONTRATS (DÉPOSÉE SUR LE SITE INTERNET)

Liste des contrats de plus de 25 000\$ et comportant une dépense de plus de 2 000\$ conclus avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$

Contrat de plus de 25 000\$ (article 474.1 LCV)

Fournisseur	Objet	Montant	Date
André Larocque	Travaux de peinture	2 127 \$	26-juin-13
Ameublement de bureau Capitale	Table conférence + 16 chaises	5 047 \$	19-mars-13
APPELS	Subvention environnementale	6 500 \$	27-mai-13
Association Nautique	Subvention activités club	20 000 \$	27-mai-13
		7 390 \$	2 aout 2013
	Aide aux athlètes	800 \$	28 190 \$
Association des propriétaires du Domaine des Hêtres	Aide financière / chemin privé	8 122 \$	05-juin-13
Bédard Guilbault	Vérification financière	8 732 \$	22-mai-13
Les Bois DM Jean inc.	Déboisement HDV	6 324 \$	18-juil-13
Boulet Lemelin Yacht	Achat de bouées	3 237 \$	26-juin-13
		1 529 \$	4 765 \$
Construction & Rénovation Trépanier	HDV - construction	36 784 \$	01-oct-13
Courrier de Portneuf	Avis public	2 080 \$	15-juil-13
Desserte du lac Sergent	Subvention / chapelle	3 000 \$	27-mai-13
Gilles Rochette & Fils	Réfection chemin TDLS (retenue)	7 729 \$	27-mai-13

	Réfection chemin TDLS (retenue)	25 625 \$	33 354 \$	17-juil-13
Heenan Blaikie Aubut	Honoraires juridiques	2 083 \$		18-mars-13
Impressions BORGIA	Services d'imprimerie	1 518 \$		20-juin-13
Laboratoire expertise Québec		3 794 \$		13-mars-13
Les entreprises TREMA	Balayage des rues	4 542 \$		22-mai-13
MRC de Portneuf	Quote part (versement 1/3)	19 351 \$		06-févr-13
	Quote part (versement 2/3)	19 351 \$		04-avr-13
	Quote part (versement 3/3)	19 351 \$	58 053 \$	10-juil-13
Plania	Refonte des règlements urbanisme	8 623 \$		19-mars-13
		8 623 \$	17 246 \$	20-août-13
Promutuel-Portneuf/Champlain	Assurances	8 600 \$		16-janv-13
Web Telecom	Site Internet / refonte	2 300 \$		21-janv-13
Raymond Robitaille excavation	Déneigement (versement 1/3)	41 851 \$		31-janv-13
	Déneigement (versement 2/3)	41 851 \$		07-mars-13
	Déneigement (versement 3/3)	10 463 \$		04-avr-13
	Déneigement (retenue)	10 463 \$		15-juil-13
		17 195 \$		19-août-13
		39 198 \$	161 021 \$	10-oct-13
Régie Régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf	Quote part (versement 1/3)	15 723 \$		06-févr-13
	Quote part (versement 2/3)	15 723 \$		19-avr-13
	Quote part (versement 2/3)	15 723 \$		25-juil-13
	Gestion des boues	5 253 \$		19-avr-13
	Gestion des boues	15 194 \$		26-juil-13
	Gestion des boues	5 253 \$		25-juil-13
	Gestion des boues	15 193 \$		26-juil-13
	Gestion des boues	8 568 \$		06-sept-13
	Gestion des boues	7 716 \$	104 346 \$	11-oct-13
Régis Côté & Associés	Services architectes	4 961 \$		16-avr-13
		1 092 \$		16-juil-13
		4 668 \$	10 721 \$	02-oct-13
Revenu Canada	Remise DAS mensuelle	711 \$		31-janv-13
		725 \$		28-févr-13
		723 \$		31-mars-13
		905 \$		30-avr-13
		766 \$		31-mai-13
		756 \$		31-mai-13
		1 443 \$		31-juil-13
		837 \$		31-août-13
		988 \$		30-sept-13
		926 \$	8 780 \$	31-oct-13
Revenu Québec	Remise DAS trimestrielle	5 396 \$		31-mars-13
		6 091 \$		30-juin-13

		8 074 \$	19 560 \$	30-sept-13
Roy Vezina & associés	Étude des variantes	7 427 \$		28-févr-13
		1 569 \$		22-mai-13
		1 426 \$	10 422 \$	19 août 2013
Sani-St-Basile	Vidange de fosses	14 204 \$		25-mars-13
Société de la piste Jacques-Cartier	Subvention	2 094 \$		27-mai-13
Sûreté du Québec	Quote part	41 477 \$		05-juin-13
		41 477 \$	82 954 \$	01-oct-13
Tremblay Bois Mignault Lemay	Service juridiques	2 989 \$		22-mai-13
		2 273 \$	5 262 \$	01-oct-13
Ville de Ste-Catherine	Chemin TDLS	9 747 \$		20-févr-13
Ville de St-Raymond	Entente chemin mitoyen	3 335 \$		18-mars-13
	Service Incendie	47 805 \$	51 140 \$	01-mai-13
			609 488 \$	

Le Conseil municipal concentre ses efforts sur les sujets suivants :

Qualité des eaux du lac – Tout au long de notre mandat comme maire, nous l'avons dit et répété : l'environnement demeure toujours notre première priorité.

L'année 2013 a marqué un tournant important dans la gestion de nos installations septiques dont plus de 80 % étaient vétustes ou ont dépassé largement leur durée de vie utile. Le 28 juillet dernier, par référendum, les citoyens ont convenu que la solution pour 291 installations seraient collectives et ont ainsi approuvé le règlement 309 décrétant un emprunt de 3,6 millions \$ pour financer le coût des travaux de remplacement. Ce règlement a été approuvé le 11 octobre 2013 par le ministre des Affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire (MAMROT). La population s'étant prononcée démocratiquement, nous irons donc de l'avant dès les prochains mois en enclenchant le processus conduisant à la construction de notre réseau d'égout collecteur.

J'ai indiqué lors de la dernière campagne électorale que ce référendum avait au fond, deux objets : donner une orientation et un budget. Pour le reste, tout est à faire. Ainsi, à titre d'exemple, nous devons négocier les types de systèmes de traitement des eaux usées avec le MDDEP, obtenir la permission de faire passer le tuyau sous la piste cyclable, déposer des demandes de subvention dans le programme d'infrastructures Canada-Québec. Et répondre à deux questions majeures : pouvons-nous augmenter le nombre de résidences raccordées au réseau et que devons faire les citoyens dont les résidences ne sont pas raccordées ? Dans ce dernier cas, en principe, ceux qui ont obtenu une cote B- lors du relevé sanitaire, devront se rendre conforme. Devront-ils ajouter à leur installation, un système tertiaire de déphosphatation et de désinfection afin d'éliminer le phosphore émis par lesdites installations, ce qu'aucun système actuellement en place ne fait alors que notre lac en fait une indigestion ? Quel délai leur accorderons-nous pour réaliser ces travaux ? Voilà beaucoup de questions importantes auxquelles nous devons apporter des réponses dès 2014. Une chose m'apparaît fondamentale, ne rien faire, comme le préconisent certains, n'est pas une option envisageable.

Urbanisme – L'urbanisme constitue aussi une préoccupation importante de votre Conseil municipal.

L'entrée en vigueur en mars 2009 du nouveau schéma d'aménagement de la MRC de Portneuf nous a imposé d'effectuer une harmonisation de notre réglementation d'urbanisme d'ici la fin de 2013. Ces travaux ont entraîné des délais qui nous ont guère enchantés, mais ils sont pratiquement terminés et le Conseil sera appelé à se prononcer sur les nouveaux règlements dans les prochains mois. Ceci complètera aussi notre engagement de moderniser notre réglementation d'urbanisme pris aux élections de 2005 et de 2009.

L'initiative de la Chambre de commerce de Saint-Raymond, appuyée par la Ville de Saint-Raymond et du Club de motoneiges de Saint-Raymond, de demander à la MRC de Portneuf de modifier le schéma d'aménagement afin de permettre le passage des motoneiges sur la piste cyclable, a aussi connu son dénouement en 2013 avec la permission obtenue de la Commission de protection des territoires agricoles, de modifier la piste de contournement du lac Sergent. Ces travaux coûteront environ 100 000 \$ et la Ville de Lac-Sergent a accepté de contribuer à la hauteur de 20 000 \$ conditionnellement à un engagement du même montant de la Ville de Saint-Raymond qui retire la très grande partie des retombées économiques du passage des motoneiges et que les servitudes obtenues par le Club de motoneiges soient d'une durée minimale de 10 ans.

Hôtel de ville – En 2012, le bureau municipal de la Ville s'est retrouvé hors de la Base de Plein Air et devait rapidement être relogé. Dans ce contexte, nous nous félicitons des décisions prises et investissements réalisés au cours des dernières années, de faire les travaux d'isolation du Club nautique et c'est là que nous nous sommes installés. Parallèlement, nous avons obtenu l'appui des citoyens à un règlement d'emprunt de 400 000 \$ auquel s'ajoutait une somme de 100 000 \$ prélevée à même les surplus financiers des récentes années, afin de construire un nouvel hôtel de ville. Les travaux s'achèveront sous peu et notre budget a été respecté. De plus, bonne nouvelle, nous avons obtenu que le MAMROT prenne en charge le capital et les intérêts de ce règlement d'emprunt pour une somme de près de 297 000 \$, ne laissant que 103 000 \$ à la charge des contribuables sergentois. Déjà, la taxe de service imposée en 2013 a rapporté près de 21 000 \$. J'annoncerai avec le dépôt du budget 2014, l'impact que cet emprunt aura sur le compte de taxes.

Nous organiserons dans les prochains mois des journées Portes ouvertes afin de permettre à nos citoyens de voir cet hôtel de ville que nous avons réalisé avec leur appui.

Travaux publics – Nous avons obtenu en 2011 la confirmation d'une subvention de 104,000 \$ provenant du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, répartie sur trois ans, dont 34,000 pour 2013. Cette aide financière s'ajoute aux trois autres qui étaient déjà confirmées: 14 876 \$ du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier municipal, 97 150 \$ du programme de retour de la taxe d'accise et 13 700 \$ du Pacte rural.

Aussi, nous avons terminé cet automne, d'importants travaux de réparation et de réfection du chemin Tour du lac Sud pour la portion qui se situe sur notre territoire, d'une valeur d'environ 200,000 \$.

Nous avons également réalisé plusieurs autres travaux significatifs dont le marquage au sol des chemins Tour du Lac Nord et Sud, le drainage du chemin de l'Ancienne Gare, l'enrochement de fossés sur les

chemins de la Montagne, du Club nautique et des Sous-bois.

De plus, nous avons mis en place en 2013 un programme d'aide financière au déneigement des chemins privés, doté d'une enveloppe budgétaire de 10 000 \$. Cette aide a permis de soulager nos citoyens des chemins des Hêtres et de la Colonie qui devaient assumer seuls les frais de déneigement de leur chemin, en plus de payer la taxe municipale de déneigement pour les autres chemins de la municipalité.

En 2014, nous projetons d'installer un centre de cueillette des matières résiduelles de type MOLOKS sur le chemin des Hêtres afin de remplacer ces horribles conteneurs présents durant l'hiver alors que les camions de la Régie ne peuvent monter la côte.

Administration municipale – Notre bulletin municipal, Le Jaseur, aura été publié deux fois en 2013 en incluant le prochain numéro qui paraîtra pour la fin de l'année. Il en sera de même pour 2014.

Notre site internet a été entièrement revu, corrigé et modernisé à la fin de 2012. Nous vous invitons à le consulter régulièrement et à nous faire part de vos observations.

Toutefois, notre projet d'égout collecteur dont j'ai parlé précédemment, va nécessiter une interaction importante avec nos citoyens. Traditionnellement, nous tenions annuellement, une ou deux assemblées publiques d'information. Sans renoncer à ce moyen, nous entendons avoir des moyens plus rapides et directs de communications avec les citoyens en se servant des technologies modernes. C'est ainsi que mettrons sur pied une banque d'adresses courriels et préparerons des messages de type « newsletter » pour faire en sorte que ce projet mobilise tout le monde et deviennent véritablement une œuvre collective.

Loisir et culture – Au cours de l'année 2013, le Conseil municipal a maintenu son appui à l'Association nautique, à l'APPELS et à la Chapelle.

Dans le cas de l'Association nautique, nous avons augmenté quelque peu leur subvention annuelle de base, pour la fixer à 28 155 \$. Des discussions avec les administrateurs de l'Association nous permettront sans doute de relancer le programme triennal d'immobilisation pour les prochaines années. En 2014, nous souhaitons confier à l'Association en lui offrant le financement requis, l'organisation de la Fête nationale et renouer avec nos magnifiques feux d'artifice.

La Ville de Lac-Sergent n'est pas une grande ville susceptible d'offrir à ses citoyens une gamme étendue d'activités de loisir. Mais, ce que nous réalisons à cet égard avec l'Association nautique pour le canot-kayak est notre marque de commerce et fait en sorte que le nom de notre communauté bénéficie d'une enviable réputation partout au Québec et même à la grandeur du Canada. Nous en sommes fiers et nous devons continuer d'appuyer avec nos modestes moyens, nos athlètes, nos jeunes et les bénévoles de l'Association.

Pour l'APPELS, notre subvention s'est chiffrée à 9 600 \$ et comprend le coût des relevés de la qualité de l'eau sur le lac.

Pour ce qui est de la Chapelle, nous sommes tous conscients de l'attachement de nos citoyens à ce bâtiment, témoin de notre histoire et de notre foi et que la Ville a citée comme monument historique en 2001. D'importants travaux sont devenus nécessaires. En 2012, il a fallu redresser la bâtisse, car certaines poutres sous celle-ci étaient pourries et avaient entraîné son affaissement. Dans les prochaines années, on devra procéder au peinturage intérieur et extérieur, construire une rampe pour handicapé, changer les tapis et réparer les fenêtres. La Fabrique de Saint-Raymond qui en assure la gestion, n'a certainement pas les moyens de financer ces travaux évalués à plus de 38 000 \$, à partir des revenus des quêtes dominicales. Aussi, la Ville et ses citoyens devront intervenir et ces travaux devront s'échelonner sur au moins trois ans. Quelques pistes d'actions sont actuellement envisagées alors que nous sommes en négociation avec la Fabrique. À terme, la question de propriété et de l'utilisation de la Chapelle, compte tenu que ce sera de toute façon la Ville et les citoyens de Lac-Sergent qui paieront pour son entretien, se posera comme elle se pose dans de nombreuses autres municipalités de Portneuf, suite à la réforme décrétée par l'Archevêché, ramenant le nombre des paroisses sur le territoire de 18 à 2.

En août dernier, nous avons procédé à la troisième remise des médailles du mérite et du bénévolat du Lac-Sergent. Sept récipiendaires ont été honorés et nous leur redisons un grand merci pour ce qu'ils ont réalisés. En 2014, nous formerons un nouveau jury pour l'attribution de ces distinctions.

Situation financière 2013 – Notre surplus accumulé non affecté s'élevait au 31 décembre 2012 à 140 584\$. Au cours de l'année 2013, différents mandats ont été octroyés à même nos surplus dont le projet de construction d'un hôtel-de-ville et de la réfection du chemin des Sous-Bois, ce qui nous laisse un surplus accumulé non affecté au 31 octobre 2013 d'environ 65 000\$.

A cette date, nous avons des recettes de **929 460 \$** sur un budget initial de 1 113 308 \$ et des dépenses et immobilisations de **896 063 \$** sur un budget initial de 1 113 308 \$. A cette date, le surplus s'élève donc à **33 000 \$**. À moins d'imprévu, nous devrions dégager un léger surplus au 31 décembre prochain.

Rôle d'évaluation – L'année 2013 a été la première année d'exercice d'application du nouveau rôle triennal. Dans l'ensemble, notre évaluation s'établissait en date de ce jour à 106 469 500 \$; la valeur moyenne d'une maison à Lac-Sergent est de 270 527 \$, semblable à celle d'une maison située dans la Ville de Québec. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que notre richesse foncière était de 35 824 300\$ en 2006 et que la valeur moyenne d'une résidence était alors de 102 890 \$. L'importance de notre richesse foncière, notamment pour les terrains situés en bordure du lac, crée des distorsions majeures dans la répartition du fardeau fiscal à l'intérieur de la municipalité et au sein de la MRC, car, dans ce dernier cas, les quotes-parts sont fondées non pas sur la population, mais sur la richesse foncière uniformisée. Ainsi, notamment pour les subventions que donne la MRC de Portneuf à divers organismes, tels que la Fondation de services de santé et sociaux de Portneuf, la FASSAP ou le CLD, nos citoyens doivent contribuer *per capita* environ deux fois et demie la moyenne des autres citoyens de la MRC. Il s'agit d'un message que nous répétons depuis plusieurs années auprès de nos collègues maires de la MRC, mais ceux-ci font toujours la sourde oreille.

La proportion médiane et le facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière de Lac-Sergent ont été déposés. Les résultats établis sont les suivants :

Proportion médiane :	101 %
Facteur comparatif :	0.99

Rémunération des membres du Conseil – La rémunération annuelle du maire est de 9 372 \$, tandis que les conseillères et conseillers reçoivent 3 171\$ par année. Une prime annuelle de 1 057 \$ est octroyée au conseiller oeuvrant à titre de maire suppléant. De plus, le maire ou son représentant reçoit de la MRC de Portneuf, un montant de 117.67 \$, plus une allocation de 58.84 \$ pour chaque réunion du Conseil des représentants. Le maire a également droit à une rémunération de 147.09 \$ par réunion pour les commissions de la MRC sur lesquelles il siège à titre de président de l'une de celles-ci, ainsi qu'une allocation supplémentaire de 73.55 \$ par réunion. Le total de la rémunération provenant de la MRC s'établira pour 2013 à environ 4 300 \$. Tous les frais de déplacements sont également remboursés pour tout déplacement du maire ou de son représentant.

Par ailleurs, le conseiller représentant la Ville de Lac-Sergent reçoit un jeton de présence de 61.32\$ ainsi qu'une allocation non imposable de 30.66 \$ pour chaque assemblée de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles.

La rémunération des membres du Conseil a été fixée par le règlement no. 106, adopté en conformité avec la Loi sur le traitement des élus municipaux, prévoyant que celle-ci est indexée selon le taux d'augmentation de l'Indice des prix à la consommation pour le Canada déterminé par Statistiques Canada.

Denis Racine, maire
18 novembre 2013